

Compte-rendu du Conseil de quartier Cambronne/Garibaldi
Du mercredi 21 mars 2012
Réunion complémentaire du 14 février 2012

Ordre du jour :

La solidarité

Etaient présents :

Collège des élus

Anne-Charlotte BUFFETEAU, Adjointe au Maire du 15^e, chargée des Conseils de quartier Violet/Commerce et Cambronne/Garibaldi

Géraldine POIRault-GAUVIN, Conseillère de Paris, Déléguée auprès du Maire du 15^e à la vie locale pour les quartiers Emeriau/Zola, Dupleix/Motte-Picquet, Cambronne/Garibaldi et Violet/Commerce

Philippe MOURICOU, Conseiller d'arrondissement

Collège personnalités qualifiées

Marie-Christine BERGOT

Elisabeth LINDEN

Annick LE VERRE

Martine MARAGE

Jean-Pierre JASZ

Gaël SERANDOUR

Jean-Daniel GIRAUD

Collège des associations

Jeanne BARBERET, Association des Locataires Miollis Lecourbe

Invités

Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire du 15^{ème} chargée de la Solidarité, de la famille, de la lutte contre l'exclusion et des personnes en situation de handicap

Hubert MARTINEZ, Adjoint au Maire du 15^{ème} chargé de la tranquillité publique

Anne-Charlotte BUFFETEAU : Il s'agit d'un Conseil de quartier particulier. L'ordre du jour étant trop important en février, cette réunion complémentaire a été organisée. Elle invite les participants à respecter une minute de silence en union avec les familles des victimes des tueries de Toulouse et Montauban.

Sylvie CEYRAC : Le 15^{ème} est un arrondissement très solidaire, de très nombreuses associations y sont présentes depuis longtemps. De nombreux bénévoles sont déjà actifs, même si plus sont nécessaires. La solidarité concerne les publics fragilisés, par la maladie, l'âge, les conditions de vie, le handicap. Les services sociaux font un travail colossal. Le Service Social Départemental Polyvalent, au 14 rue Armand Moisant, dépend du Département de Paris : les assistants sociaux reçoivent et assistent le public, ils ont un rôle de prévention, de logement provisoire. Le Centre d'Action Sociale au 3 place Adolphe Chérioux est géré par la Ville de Paris et verse des allocations qu'elle propose. Il donne aussi la carte Emeraude permettant l'accès gratuit des seniors aux transports dans Paris. L'Espace Insertion, au 14 rue Armand Moisant, accueille les personnes susceptibles de recevoir le RSA, et assure un suivi, afin de les faire repartir vers l'activité. Le 15^{ème} compte deux centres sociaux, l'OCM CEASIL rue Vigée Lebrun, et le foyer de Grenelle. Ces équipements associatifs de proximité proposent une animation sociale, éducative, culturelle, destinée aux familles, et mène des actions de prévention.

Deux associations s'occupent dans le quartier Cambronne Garibaldi des personnes en situation de handicap. 2 300 habitants du 15^{ème} bénéficient de l'allocation adulte handicapé, et 499 enfants de l'allocation éducation pour enfant handicapé. L'association Vie et Avenir s'adresse aux adultes, qui travaillent, sont indépendants, mais qui ont besoin d'aide, par exemple pour des démarches administratives. Un club spécifique rue Lecourbe, pour les personnes retraitées, leur permet de se retrouver, de mener des activités. Les Papillons Blancs sont une association qui propose des ateliers pour les enfants. La Mairie du 15^{ème} porte une attention toute particulière aux personnes en situation de handicap. Il reste toujours des progrès à faire pour le handicap physique, par exemple pour l'accessibilité des magasins, mais il est de plus en plus pris en charge. En revanche le handicap mental est plus méconnu. Quand les personnes concernées arrivent dans un établissement public et posent des questions, elles ne sont pas forcément comprises. La Mairie du 15^{ème}, notamment les élus et agents de l'accueil, et les services sociaux, ont participé avec les Papillons Blancs à une formation, pour améliorer leur accueil. La Mairie a obtenu le label Accueil Accompagnement Accessibilité. Les personnes en situation de handicap mental qui voient ce logo savent qu'un accueil adapté leur sera proposé. Un progrès est encore nécessaire. La Mairie du 15^{ème} élabore un guide, et organise un colloque sur l'accompagnement des familles (études, travail, loisirs, aide à domicile...).

Les seniors (à partir de 60 ans) sont 48 000 dans le 15^{ème}, soit 20 % de la population (8 % ont plus de 75 ans). Les centenaires sont très nombreux. Ils reçoivent une médaille et un bouquet. La personne la plus âgée de Paris, 110 ans, réside dans le 15^{ème}. L'association CLIC Paris Emeraude Ouest propose des aides matérielles et financières. Elle vient faire un bilan pour la personne, de ses conditions matérielles (finances, baignoire pas adaptée...). Quand la personne ne peut plus vivre à domicile, en fonction de sa santé elle peut rejoindre une des nombreuses maisons de retraites de l'arrondissement, ou une des résidences pour personnes âgées proposées par la Ville. Si elle est plus fragile, elle peut habiter une résidence-services. En plus d'une chambre, elle dispose de la possibilité d'une restauration commune, de soins par une infirmière, d'activités distractives. En cas de problème de santé comme Alzheimer, très dur pour l'entourage, des accueils de jour proposent des ateliers qui leur sont destinés, ce qui évite que leur état ne se dégrade encore plus. La Mairie du 15^{ème} est proche des seniors, et leur propose chaque mois une activité : bal de la Saint-Valentin, loto, forum sur la sécurité, sensibilisant notamment aux arnaques aux distributeurs automatiques de billets. Les premiers mardis de chaque mois se déroulent les mardis de l'histoire, dont le prochain sera consacré à l'histoire des enfants abandonnés. Des conférences sur les espaces verts ont lieu en ce moment. La Mairie du 15^{ème} essaie d'assurer une animation durant l'été, avec plusieurs après-midi qui leur sont consacrés : cinéma, loto, conférence... En 2010 une initiation à l'informatique avait été organisée, l'année dernière de la gymnastique suédoise. Les mois d'été sont difficiles quand on ne part pas : les commerces sont fermés, les gardiens en vacance. Les personnes âgées sont encore plus seules. Le CASVP propose aussi dans ses bureaux des invitations pour des loisirs et voyages.

Sylvie CEYRAC indique qu'une jeune effectue un service civique auprès d'elle. Elle se rend chez les gens, les aide à ranger leurs papiers, faire des courses. Elle se rend également dans des maisons de retraite à leur demande, et propose du soutien scolaire au foyer de Grenelle.

Quatre structures du quartier viennent en aide aux personnes en grande précarité. La Maison Jean Rodhain gérée par l'Association des cités du Secours Catholique, accueille 25 personnes en stabilisation, qu'elle essaie de remettre sur un parcours de vie normal : emploi, logement pérenne. Un brunch sera

bientôt proposé le dimanche matin. Les associations sont très demandeuses de bénévoles, tous ont des talents et du temps pour aider. Le centre de santé rue Miollis est très utile. Il propose de bons soins. Valgiros est une structure de stabilisation gérée par l'association Aux captifs la libération. Trois appartements de 8 personnes accueillent des gens en grande difficulté, et d'autres qui travaillent dans la journée. Faire vivre ensemble des populations différentes aide les démunis à s'en sortir. Une table ouverte le mardi ou samedi midi permet de les rencontrer. Il est possible de les aider, pour des ateliers peinture, discussion, lecture... La Maison des Volontaires, à l'angle Volontaires/Vaugirard, est un lieu d'accueil et de convivialité géré par le Secours Catholique, où l'on peut passer un moment, participer à des activités créatives et sorties culturelles. Les enfants peuvent y recevoir du soutien scolaire et venir travailler. On peut également y laver son linge.

La Mairie du 15^{ème} soutient ces associations, par des subventions sur les fonds du Maire. Elle a ainsi acheté un four à poterie pour la Maison Jean Rodhain, une machine à laver pour la Maison des Volontaires, et a participé à la création d'un atelier peinture avec Valgiros et à l'achat de matériel médical pour le centre de santé Miollis.

Les actions en matière de solidarité alimentaire sont notamment menées par le Relais Frémicourt, créé en 1985 par les Conférences Saint Vincent de Paul et les Petits Frères des Pauvres. Ils proposent une distribution alimentaire aux personnes envoyées par un assistant social.

Les Restos du Cœur ont, rue d'Alleray, un centre de distribution pour 9 arrondissements. Leur local était prêté par la Poste qui avait voulu le reprendre, grâce à une action menée avec le Maire du 15^{ème} Philippe GOUJON et Jean-François LAMOUR, ils ont obtenu sa pérennisation contre une location à coût modeste. Les bénéficiaires peuvent entrer dans le local, pour ne pas être stigmatisés en faisant la queue. Le local dispose d'un coin bibliothèque, il est également possible d'y prendre un café, de recevoir de l'aide ou une orientation.

L'épicerie sociale l'Etape a été créée au 3 rue Amiral Roussin il y a 8 jours. Elle ne distribue pas de nourriture, mais aide certaines familles envoyées par les services sociaux à apprendre à faire leurs courses, de façon correcte et avec le peu d'argent dont elles disposent. Une certaine somme est réservée à l'alimentation. Elles ne paient que 20 % du prix normal, mais le voient affiché. Il est aussi possible d'y prendre un café, d'y trouver des recettes de cuisine en partenariat avec la Fondation Orange. Un vestiaire pour petits enfants est aussi disponible.

Dans le 15^{ème}, un repas chaud est distribué tous les soirs. Les mardis et jeudis au Relais Frémicourt, le mercredi au foyer de Grenelle rue de l'Avre, mardi rue Bausset, lundi et mardi à Notre Dame du Lys qui propose une soupe chaude sous le métro (le seul à être en extérieur), jeudi à Saint Jean-Baptiste de la Salle. Les repas sont servis par des bénévoles, ceux qui veulent aider seront bien accueillis.

La seconde bagagerie de Paris, ouverte grâce à l'association Antigél au 230 rue Lecourbe, propose 50 casiers, et compte 70 bénévoles. Elle est ouverte de 7h à 9h puis de 20h à 22h. Les usagers peuvent venir, déposer leur affaires, se changer, rencontrer les bénévoles.

La Mairie du 15^{ème} mène des actions plus spécifiques, comme un petit déjeuner solidaire le 1^{er} mercredi de chaque mois. Des bénévoles d'associations différentes sont présents, c'est un lieu d'échange.

La Mairie a une annexe, la Maison Communale, proche du square du Commerce. Des permanences des associations s'y relaient. 15 lits y sont ouverts l'hiver pour mettre à l'abri les personnes vivant dans la rue. Ils sont réservés en premier aux personnes envoyées par les maraudes du 15^{ème}. Le froid a commencé début 2012, 300 nuitées ont été accueillies. Le lieu est modeste, mais est chauffé, et il est possible d'aller vers une structure proche pour prendre une douche.

Les maraudes, qui circulent le soir pour aller à la rencontre des gens, sont de plusieurs types. Certaines sont professionnelles : l'association Aurore est là toute la journée, va à la rencontre des personnes dans la rue avec comme souci de les en sortir. Ils apportent des soins médicaux, accompagnent, aident à quitter les addictions. Il y a également les associations nationales, comme l'Ordre de Malte, la Croix Rouge, la Protection Civile, les Restos du Cœur. Et les associations de proximité, comme Antigél, un Toit pour Tous, Tournées-rue...

Ces associations sont coordonnées, pour ne pas sortir le même soir, afin de couvrir tous les jours de la semaine et tous les secteurs. Cela permet aussi de signaler des cas particuliers à gérer le lendemain : apporter un pantalon à telle personne, etc... Sylvie CEYRAC a mis cette coordination en place en 2004 avant d'être élue. Elle mène tous les mois des réunions avec les associations et Hubert MARTINEZ, Adjoint au Maire du 15^{ème} chargé de la tranquillité publique. Selon leurs spécificités, les associations communiquent entre elles.

Toutes les associations ont besoin d'aide, financière mais surtout de bénévoles. Plus il y a de bénévoles, moins ils sont pris. C'est une expérience extrêmement enrichissante pour soi-même.

Elisabeth LINDEN : Quelle est la part de financement propre à la Mairie du 15^{ème} ? Comment les choix s'opèrent ? Sur quelle base, quels sont les contrôles ? Quelle a été la conséquence de la diminution de la participation de l'Etat aux grands réseaux alimentaires ? Quand une association envisage de mener un projet, comment est-elle prise en compte et aidée ?

Jean-Pierre JASZ : Des bénévoles de la Croix-Rouge ont fait des appels aux dons alimentaires dans les magasins, pour l'ouverture de l'épicerie sociale l'Etape. Le client fait un don, mais ensuite le bénéficiaire doit payer partiellement. Cela peut se justifier mais il aimerait une explication. Quelle est la part de la subvention de la Mairie du 15^{ème} à l'Etape, la part de la Croix Rouge ? Financièrement, comment cela va fonctionner, quels sont les contrôles ?

Sylvie CEYRAC : Le financement des associations leur appartient, c'est à elles de faire leur budget et à personne d'autre. Les moyens de la Mairie du 15^{ème} sont les fonds du Maire, correspondant aux dons laissés après les mariages. Le Maire ne peut subventionner avec ces fonds que des associations à caractère sociales. Le montant est réparti. Certaines années, il est possible d'être plus généreux pour un nouveau projet, mais cela ne dépasse pas quelques milliers d'euros. Les associations doivent fournir leurs statuts, préciser l'action précise pour laquelle la subvention est demandée, et dresser un bilan financier. La Ville étudie, puis passe la subvention en Conseil d'arrondissement, puis en Conseil de Paris. Les associations bénéficiaires sont celles de l'arrondissement, qui ont des besoins spécifiques (four, machine à laver...). Quand une subvention est donnée à la Croix Rouge, elle va à la délégation de l'arrondissement, pas à l'association nationale (les deux sont distinctes : l'association nationale donne une subvention, mais la délégation locale doit mener son propre projet, payer son local, etc...).

Sylvie CEYRAC répond à Jean-Pierre JASZ que le rôle de l'épicerie sociale est d'apprendre à consommer. Il semble choqué que les produits coûtant 1 euro qu'il ait donnés puissent ensuite être payés 20 centimes. Elle ne trouve pas cela choquant, personne ne trompe personne. L'Etape reçoit aussi des dons des magasins comme Monoprix, pas juste les achats des particuliers. Il faut aussi que l'association puisse payer ses charges. Elle pense que ce n'est pas à elle de présenter les finances de la Croix-Rouge, il lui appartient de le faire. Tout est officiel, les sommes sont publiques et ont déjà été données en Conseil d'arrondissement.

Concernant la participation en baisse de l'Etat à l'aide alimentaire, c'est un sujet faux. La presse dit que l'Etat ne donne plus rien aux Restos du Cœur. Elle y va souvent, ceux-ci sont étonnés d'entendre ce genre de choses. Il y a une diminution des demandes dans le centre du 15^{ème}, qui couvre 9 arrondissements de Paris, mais l'aide de l'Etat s'est maintenue au même niveau. Le système du surplus européen a failli s'arrêter, mais l'action de la France a permis leur maintien. Concernant les projets pris en compte, les responsables exposent leurs besoins, et la Mairie voit si elle peut les aider.

Marie LAGUNE : Le 31 mars toutes les structures d'accueil devront fermer. Les statistiques indiquent que 11 000 personnes seront à la rue. La presse a indiqué que les moyens octroyés par l'Etat étaient en diminution. 4 086 femmes sans abri ont appelé le Samu Social.

Sylvie CEYRAC indique qu'elle est au Conseil de quartier Cambronne, pas au gouvernement. Dans le 15^{ème}, une seule structure a ouvert durant le grand froid, il s'agit des 15 lits proposés par la Mairie du 15^{ème}. Le centre d'hébergement d'urgence du Samu Social installé rue Oscar Roty, qui a posé problème au départ car il a été ouvert sans concertation par la Mairie de Paris, est resté ouvert durant la journée pendant cette période. Il sera ouvert au moins 18 mois à cet emplacement avant de regagner ses locaux, qui sont en travaux. Au départ il n'était ouvert que la nuit, la Mairie du 15^{ème} a obtenu son ouverture toute la journée. Ils vont devoir aménager leurs locaux pour cette ouverture 24/24. La baisse des crédits de l'Etat pour le Samu Social a été évoquée dans la presse, il ne faut pas forcément tout croire. Le nouveau Président du centre a indiqué que tous les crédits ont été versés, comme l'année précédente, une partie ayant été versée après le mois de juillet. Dans le 15^{ème} il n'y a pas de structure qui ferme. Par ailleurs il y a des femmes dans la rue la nuit dans le 15^{ème}, mais peu.

Philippe MOURICOU : Le centre Oscar Roty sera bien ouvert toute la journée, le Préfet de Paris a donné son accord. C'est une demande du Maire de Paris et de l'ensemble des élus d'arrondissement.

Le Maire de Paris avait averti de l'ouverture en juin 2010. Il manque 13 000 places à Paris pour pallier les problèmes d'hébergement d'urgence. Le Préfet de Région a accepté que les moyens ouverts cet hiver ne soient pas fermés immédiatement. Cela permettra de gérer la transition.

Anne LIAIGRE est habitante du quartier, travailleuse sociale, et ancienne conseillère de quartier. Elle est aujourd'hui membre de l'association Habitat et Humanisme, qui intervient dans le quartier dans le cadre du dispositif Paris « louez solidaire et sans risque ». Une vingtaine de propriétaires ont confié des appartements à cette association dans l'arrondissement. Le prix de l'appartement est diminué par rapport au coût du marché (environ 1/3), la famille paie selon ses moyens, l'allocation logement et la Mairie de

Paris complètent. La Mairie de Paris est garante en cas d'impayé. L'association gère des appartements dans le quartier, qui accueillent des personnes en insertion par le logement pendant 18 à 24 mois, en attente d'un logement social. Un travail d'accompagnement social est mené pour la préparation au logement définitif, avec des bénévoles du quartier, qui aident ces personnes à s'insérer, connaître leurs voisins, les commerces, structures et écoles. L'association manque de bénévoles. Elle a besoin d'habitants qui viennent compléter ce travail d'accompagnement.

Géraldine POIRAUT-GAUVIN remercie Sylvie CEYRAC pour cet exposé, qui montre tout le travail fait par les associations et bénévoles. Ce qui est nouveau depuis quelques années, grâce à la Mairie du 15^{ème}, c'est la coordination de tous les acteurs. Beaucoup d'actions sont menées, mais sans être coordonnées auparavant.

Concernant la demande qui vient d'être faite, les Conseils de quartier disposent de panneaux d'affichage. L'appel au bénévolat pour une association de ce type, à condition que pour des questions d'organisation cela passe par la Mairie qui détient la clé des panneaux, pourrait être affiché sur les panneaux, à partir du moment où le sujet a été évoqué en Conseil. Car souvent on ne sait pas ce qui se passe à côté de chez soi, alors qu'à l'heure d'internet on sait ce qui se passe au bout du monde mais pas chez son voisin.

Anne-Charlotte BUFFETEAU : C'est une très bonne idée, concrète.

Elisabeth LINDEN : Grâce aux budgets dont dispose le Conseil de quartier, il peut mener des opérations d'investissement. Est-ce que des opérations d'investissement sont possibles dans le cadre de ces associations ?

Anne-Charlotte BUFFETEAU : Ce serait une bonne idée, mais il semble que ce ne soit pas possible. Le budget d'investissement sert à financer des aménagements qui durent (ex : mobilier urbain), et qui ont un intérêt général pour le quartier. Ce qui relève d'une association n'est pas destiné à tous les habitants du quartier, il faut être usager de l'association. Elle va regarder mais n'est pas certaine que ce soit possible.

Sylvie CEYRAC : Ce doit être possible car certains Conseils ont donné des budgets pour certaines actions d'associations (ex : repas de Noël). **Philippe MOURICOU** pense qu'il s'agissait dans ce cas du budget de fonctionnement.

Jean-Pierre JASZ est domicilié au 36 rue Miollis, là où se trouve le foyer Jean Rodhain. Il fonctionne très bien aujourd'hui, malgré au début une réticence de certains copropriétaires. Les Sœurs ont fait un bon travail d'explication. Quant au bénévolat suggéré, c'est un vœu qui n'ira pas forcément au-delà, car les propriétaires et hébergés s'ignorent. Un effort a au début été fait par les accueillis, mais sans succès aussi l'indifférence règne aujourd'hui.

Sylvie CEYRAC : C'était en effet difficile au début. Les choses se sont apaisées, il n'y a plus d'opposition, mais peut-être de l'indifférence. Elle invite Sœur Danielle à répondre. Des bénévoles de l'immeuble viennent parfois aider.

Sœur Danielle : Il a fallu expliquer le dispositif aux deux côtés, accueillis comme résidents de l'immeuble. Ils ont participé ensemble à la fête des voisins, et y participent désormais chaque année. Mais parfois on trouve beaucoup d'alcool aux fêtes des voisins. Elle invite à ce qu'il y en ait moins. Le Centre de Santé a joué un rôle important. Les hébergés de Jean Rodhain le fréquentent presque tous. Il fait bénéficier ses usagers du ticket modérateur (pas de dépassement d'honoraires). Les résidents ont été mélangés aux autres habitants, cela a créé une mixité. Le Centre de Santé a passé une convention avec Antigél pour que ses bénéficiaires puissent être soignés au Centre de Santé, grâce à la CMU et l'AME s'ils l'ont, ou grâce à un financement de la bagagerie. Le Centre de Santé vient d'ouvrir un cabinet dentaire.

Marie LAGUNE : L'association DLP15 a rencontré les personnes hébergées à Oscar Roty et a partagé une galette des rois. Ils ont été impressionnés par leur qualité humaine, ils étaient impeccables sur eux et parlaient très bien. Ils se demandaient ce qui leur était arrivé pour qu'ils soient là.

Anne-Charlotte BUFFETEAU : C'est toujours compliqué pour un Conseil de quartier de mener des actions, si ce n'est de diffuser l'information. Utiliser les panneaux du Conseil de quartier pose une question de logistique, elle espère que ça ne posera pas trop de problème.

Il sera vérifié au niveau du budget si c'est possible de le débloquer pour une association. Et en parlant d'information, peut-être peut-on imaginer faire un appel au bénévolat dans le journal de la Mairie.